

## **Déclaration présentée par l'ensemble des organisations siégeant au Ctpd de préparation de rentrée 2008 du 29 janvier.**

Les représentants des syndicats Snfolc, Sgen-Cfdt, Sden-Cgt, Unsa Education, FSU vous informent qu'ils ne siégeront pas au Ctpd du 29 janvier 2008 afin de manifester leur mécontentement face à la politique de restriction budgétaire menée par ce gouvernement et face à la gestion du paritarisme départemental.

Cette décision a été motivée par la situation qui est faite à notre département pour la rentrée 2008.

Elle se traduit par plusieurs constats :

En collège et en lycée, 4573h d'enseignement seront supprimées, soit au moins 250 ETP supprimés.

Pour la perte d'un élève, un collège perd en moyenne 4 heures d'enseignement. En lycée, pour 1 élève en moins, c'est 20 heures qui disparaissent de la dotation de l'établissement.

Nous dénonçons la montée du taux d'HS imposé par notre recteur. Passer à un taux de 6.7% en collège et de 11.5% en lycée et LP va entraîner inmanquablement une suppression des postes. Pour les Segpa, nous passons même de 5% à 14% ! Cette augmentation de la charge de travail des enseignants accroît la pénibilité de notre métier, creuse les divisions entre collègues et conduit inévitablement à la baisse de la qualité de notre travail. C'est une mauvaise réponse au problème du pouvoir d'achat.

Alors que les premiers CTP académiques se sont tenus, nous constatons que les transformations de sections de BEP en Bac Pro 3 ans ne sont pas, pour le moment, suspendues ! Ce qui pourrait expliquer la suppression de 90 heures pour 117 élèves supplémentaires au niveau du département.

Nous avons été également surpris de la manière dont notre administration calcule les heures statutaires avec une interprétation des décrets de 1950 à géométrie variable.

Enfin, nous sommes absolument indignés de la manière dont notre administration traite le paritarisme. Documents réduits à leur plus simple expression, GT sans utilité puisqu'il se déroule la veille du CTPD et qu'aucune réponse satisfaisante n'a été donnée à nos questions. Nous refusons de jouer un rôle de marionnettes aux ordres d'une politique régressive en matière d'éducation.

Nous demanderons à tous les collègues, notamment à tous les élus au CA de notre département de repousser la répartition présentée dans les établissements partout où la situation s'est dégradée (diminution des heures d'enseignement, suppression des postes, montée des HSA).

Nous nous prononçons :

- Pour le rétablissement des postes et des heures supprimés
- Pour la création de postes nécessaires pour une politique éducative ambitieuse.
- Pour la suspension des fermetures de sections de BEP dès septembre 2008.
- Contre la généralisation massive des baccalauréats professionnels en 3 ans.
- Pour les attributions des heures statutaires en heures postes, conformément au décret de 1950.

En conséquence, nous refusons de siéger avec le sentiment de ne plus pouvoir assumer notre fonction paritaire. Nous réitérons notre demande de disposer de la totalité des documents pour que nous puissions connaître la répartition exacte, établissement par établissement, des heures postes, des heures statutaires.

Fait à Evry, le 29 janvier 2008.